

## Atenor annonce l'obtention des permis pour "Highline et Soap House" (anciennement "Astro"), projets mixtes de 10.000 m<sup>2</sup> à Bruxelles

### Faits marquants

- Les projets Highline se rapportant à la rénovation de 8.300 m<sup>2</sup> de bureaux et Soap House, à la construction de 20 appartements neufs, ont obtenu les permis d'environnement et d'urbanisme.
- Le projet de bureaux vise l'obtention des certifications BREEAM Outstanding et WELL Platinum.
- La construction devrait débuter en fonction de la commercialisation déjà en cours. L'ensemble devrait être achevé et vendu en 2027.

### La Hulpe (Belgique), 27 août 2024

Atenor (BSE: ATEB), par le biais de ses filiales Highline SA et Soap House SA, annonce avoir obtenu les permis d'environnement et d'urbanisme pour les projets Highline et Soap House. Ces projets comprennent la rénovation lourde d'environ 8.300 m<sup>2</sup> de bureaux et la construction de 20 nouveaux appartements destinés au marché locatif. Les permis ont été obtenus un an après l'introduction de la demande faite en 2023 et l'achat du projet en 2022. Ceci démontre l'engagement d'Atenor afin de réduire la durée du développement et augmenter la rotation des projets améliorant ainsi le cycle de création de valeur de l'entreprise.

Le projet Highline prévoit la rénovation de l'ancien siège social de la Banque Nagelmackers pour le transformer en un nouvel espace de bureaux durable. Il est stratégiquement positionné à l'intersection de trois principales zones du quartier des affaires de Bruxelles : Léopold, Pentagone et Nord. Conçu pour répondre aux normes de durabilité les plus élevées, le projet de bureaux vise l'obtention des certifications BREEAM Outstanding et WELL Platinum, illustrant une fois de plus la détermination d'Atenor en termes de responsabilité environnementale et de bien-être des occupants.

Le projet Soap House comprend la transformation d'un parking asphalté en 20 appartements contemporains disposant d'un certificat PEB A+ et destinés au marché locatif.

Les bureaux SMAK Architects et Bouwtechniek, désignés à la suite d'un concours d'architecture en septembre 2022, ont conçu le projet.

La rénovation du projet Highline devrait débuter en 2025 pour s'achever en 2027. La construction des appartements devrait suivre dans la foulée. La commercialisation des bureaux a quant à elle déjà commencé.



Sheelam Chadha, Country Director Belgium, déclare : *"Ce projet est prêt à être loué et répond aux demandes existantes du marché actuel dans lequel les entreprises doivent non seulement viser à occuper leurs surfaces de manière plus efficace, mais aussi prendre en compte les objectifs de réduction des émissions de carbone à l'horizon 2030. Nous sommes confiants quant à la prise en location de ce magnifique projet, compte tenu de ses caractéristiques architecturales et environnementales uniques. Les unités résidentielles ont été spécialement conçues en vue de la location tenant compte de l'évolution des tendances du secteur résidentiel bruxellois."*

Pour plus d'informations sur le projet : <https://high-line.be/>.



**Pour plus d'informations, veuillez contacter:**

Stephanie Geeraerts, Corporate Communication & Investor Relation Manager - [investors@atenor.be](mailto:investors@atenor.be)

Sheelam Chadha, Country Director Belgium - [chadha@atenor.eu](mailto:chadha@atenor.eu)

**A propos d'Atenor**

Atenor est un développeur immobilier de premier plan, à la pointe de la durabilité et de l'urbanité. Reconnue pour son engagement de résilience urbaine, Atenor adopte une approche innovante dans le développement de projets mixtes de bureaux, de résidentiel et d'espaces commerciaux grâce à son département de Recherche et Développement, Archilab. Grâce à une présence internationale et un portefeuille de projets diversifié, basé sur un cycle de création de valeur, Atenor vise à générer des rendements pour ses investisseurs à partir de bâtiments obsolètes. Cotée sur Euronext Brussels, Atenor demeure un acteur majeur du secteur du développement immobilier. Pour en savoir plus sur Atenor et ses projets, visitez [www.atenoreu](http://www.atenoreu) ou contactez-nous à l'adresse [investors@atenor.be](mailto:investors@atenor.be)

**Disclaimer**

Ce communiqué de presse est fourni à de seules fins d'information et ne constitue pas une recommandation d'engager des activités d'investissement. Ce communiqué de presse est fourni en l'état sans représentation ni garantie d'aucune sorte. Bien que toutes les précautions raisonnables aient été prises pour assurer la véracité du contenu, Atenor ne garantit pas son exactitude ou son exhaustivité. Atenor ne sera pas tenue responsable de toute perte ou dommage de quelque nature que ce soit résultant de l'utilisation, de la confiance ou de l'action entreprise sur les informations fournies. Aucune information énoncée ou mentionnée dans cette publication ne peut être considérée comme créant un droit ou une obligation. Tous les droits de propriété et d'intérêt liés à cette publication appartiennent à Atenor.

Ce communiqué de presse ne vaut que pour cette date. Atenor fait référence à Atenor SA et à ses filiales.